

Compte Rendu du Comité Syndical du 6 octobre 2016

M. le Président ouvre la séance du Comité Syndical Ordinaire et accueil des délégués procède à la nomination des absents et excusés

Etaient présents :

M DIDIER - M PÂRIS - M CUKROWSKI (délégué suppléant de Mr FAREZ) - M LIEFOOGHE - M POULAIN - M JOPEK - M BRYCOVE - M DUMINIL (délégué suppléant de Mr PHILIPON) - M CHOVEL - M VIET - M DUMON - Mme BOLENOR - M ROBERT - MME LEVEQUE - M BOUTROY - Mr NOLLET (délégué suppléant M BON) --M BERAUX - M TELLIER - M BOHAIN – M GOSSET - M DUMONT - M LAINÉ - M DUMONET - M LECLERE Marcel - M BONO - M VERMUE - M Tristan LEROUX (délégué suppléant de Mr Bernard LECLERE) - M DUMAIRE - M MARLIER - M SOMBERT (délégué suppléant de Mme CLOBOURSE) - M REGAL - M MARLIER - M BUFFET - M COLLET

Etait(ent) absent(es) et excusé(es) :

M COULON - LERICHE - M PHILIPPOT Mme LETOT - M TORDEUX - M LOUVET - Mme ROBERT - Mme POTEL - M GRZEZICZAK - M VERZELEN - M DUDEBOUT - M LANOUILH

Etait(ent) absent(es) et excusé(es) avec pouvoir:

M DE MONSTESQUIOU donne pouvoir à Mr DUMONT
M CARPENTIER donne pouvoir à Mr VERMUE
Mme ROBERT donne pouvoir à Mr CHOVEL

Etai(en)t absent (es) et représenté (es) par délégués suppléants:

M FAREZ représenté par Mr CUKROWSKI
M PHILIPON représenté par Mr DUMINIL
M BON représenté par M NOLLET
M LECLERE Bernard représenté par M LEROUX
Mme CLOBOURSE représentée par Mr SOMBERT

Assistaient à la réunion :

M. Yves de MOLINER, Directeur Général USEDADA, M. Stéphane LAGUILLIEZ Responsable service Energie, Mme Lucie MATHIEU Responsable service « Communications Electroniques », Messieurs BEAUDOUIN, CARTON, Mme Armelle FELL - service Energie, Messieurs COLLET, SANDT - service Communications Electroniques, et Mme Sylvie THOMAS, Assistante de Direction.

Mr Jean VERMUE ayant été désigné secrétaire de séance, M. le Président rappelle que la dernière réunion du Comité Syndical Ordinaire a eu lieu 30 juin 2016. Le compte rendu de cette réunion est approuvé à l'unanimité.

Mr le Président informe les membres du Comité syndical des délibérations prises par le Bureau après le 30 juin 2016 dont la liste leur a été transmise avec la convocation du Comité syndical de ce jour

Bureau 13-07-2016

N°	INTITULE
1	Autorisation donnée au Président pour signer convention financière pour le déploiement du réseau THD sur le territoire de la commune de COUCY LE CHÂTEAU AUFFRIQUE
2	Autorisation donnée au Président pour signer convention financière pour le déploiement du réseau THD sur le territoire de la commune d'ACHERY
3	Autorisation donnée au Président pour signer convention financière pour le déploiement du réseau THD sur le territoire de la commune de LA FERTÉ MILON
4	Autorisation donnée au Président pour signer convention financière pour le déploiement du réseau THD sur le territoire de la Communauté de communes d'Oulchy le Château
5	Autorisation donnée au Président pour signer convention financière pour le déploiement du réseau THD sur le territoire de la Communauté de communes de la Vallée de l'Aisne
6	Autorisation donnée au Président pour signer une proposition de services relative à la mise en place d'un centre d'appel pour les utilisateurs finals des bornes de recharge pour véhicules électriques – DIRVE 02
7	Autorisation donnée au Président pour signer convention financière pour le déploiement du réseau THD sur le territoire de la Communauté de communes du Tardenois

Bureau du 31-08-2016

N°	INTITULE
1	Autorisation donnée à Mr le Président pour signer l'avenant n°1 –convention de partenariat expérimentale et non exclusive pour le développement de l'itinérance des services de recharge de véhicules électriques
2	Autorisation donnée à Mr le Président pour signer la convention financière entre la commune de CAILLOUEL CREPIGNY et l'USEDA pour le déploiement du très haut débit sur le territoire de la commune.
3	Autorisation donnée à Mr le Président pour signer la convention financière entre la commune de FOLEMBRAY et l'USEDA pour le déploiement du très haut débit sur le territoire de la commune (annule et remplace délib n°11 BS 06 06 2016)
4	Autorisation donnée à Mr le Président pour signer la convention financière entre la communauté de communes de CONDÉ EN BRIE et l'USEDA pour le déploiement du très haut débit sur le territoire de la communauté de communes.
5	Autorisation donnée à Mr le Président pour signer la convention financière entre la communauté de communes DU CHEMIN DES DAMES et l'USEDA pour le déploiement du très haut débit sur le territoire de la communauté de communes.
6	Programme complémentaire N°8 REN 2016
7	Autorisation donnée à Mr le Président pour signer une convention de partenariat véhicules électriques entre l'USEDA et ENEDIS. Accord d'utilisation du réseau DIRVE 02.
8	Approbation des conditions générales d'utilisation du service de recharge pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables (DIRVE02) développé par l'union de secteurs d'énergies du département de l'Aisne (USEDA)
9	Autorisation donnée à Mr le Président pour signer la convention financière entre la commune de NEUILLY SAINT FRONT et l'USEDA pour le déploiement du très haut débit sur le territoire de la commune.
10	Autorisation donnée à Mr le Président pour signer la convention financière entre la commune de SAINT AUBIN et l'USEDA pour le déploiement du très haut débit sur le territoire de la commune (annule et remplace délib n°8 BS 30 06 2016)

Bureau du 28-09-2016

N°	INTITULE
1	Autorisation donnée à Mr le président pour signer un contrat entre l'USEDA et ARTERIA relatif à la mise à disposition de fibres optiques noires non activées sur le réseau public de transport d'électricité
2	Autorisation donnée au Président pour signer convention financière pour le déploiement du réseau THD sur le territoire de la commune de LANDRICOURT
3	Autorisation donnée au Président pour signer convention financière pour le déploiement du réseau THD sur le territoire de la commune de COUCY LA VILLE
4	Autorisation donnée au Président pour signer convention financière pour le déploiement du réseau THD sur le territoire de la commune de SILLY LA POTERIE
5	Autorisation donnée au Président pour signer convention financière pour le déploiement du réseau THD sur le territoire de la commune d'ANCIENVILLE
6	Autorisation donnée au Président pour signer convention financière pour le déploiement du réseau THD sur le territoire de la commune de CHOUY
7	Autorisation donnée au Président pour signer convention financière pour le déploiement du réseau THD sur le territoire de la commune de NOROY SUR OURCQ
8	Autorisation donnée au Président pour signer convention financière pour le déploiement du réseau THD sur le territoire de la commune de TROESNES
9	Autorisation donnée au Président pour signer convention financière pour le déploiement du réseau THD sur le territoire de la Communauté de communes de CHARLY SUR MARNE
10	Programme complémentaire n°9 REN 2016 Eradication Ballons fluorescents

Bureau 06-10-2016

N°	INTITULE
1	Autorisation donnée au Président pour signer convention financière pour le déploiement du réseau THD sur le territoire de la commune de BOURGUIGNON SOUS COUCY
2	Autorisation donnée au Président pour signer convention financière pour le déploiement du réseau THD sur le territoire de la Communauté de communes de ST SIMON
3	Autorisation donnée au Président pour signer convention financière pour le déploiement du réseau THD sur le territoire de la Communauté de communes DE CHATEAU THIERRY
4	Autorisation donnée au Président pour signer convention financière pour le déploiement du réseau THD sur le territoire de la commune de VILLEQUIER AUMONT

Puis, Mr Président donne ensuite lecture de l'ordre du jour de la séance ordinaire :

⇒ FINANCES

- Décisions modificatives
- Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)
- Autorisation donnée à Mr le Président pour signer la convention financière avec le FSN (Fonds national pour la société numérique)
- Modification des modalités pour les aides kits satellites (complète délibération du CS du 31 mars 2016 et du CS du 26 septembre 2014)

⇒ TECHNIQUES

- Compétences optionnelles transférées à l'USEDA

⇒ ADMINISTRATIFS

- Rapport de contrôle des concessions gaz au titre de l'année 2015
- Rapport de contrôle de la concession ENEDIS (ex ERDF) au titre de l'année 2015
- Rapport de contrôle de la concession AISNE THD au titre de l'année 2015
- Autorisation donnée au Président pour signer un avenant relatif au transfert de contrat entre les sociétés du groupe COFELY INEO dans le cadre du marché de travaux (lot n°1) pour le déploiement du très haut débit

⇒ Questions diverses.

⇒ PROJET DE DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2017 :

Conformément aux dispositions de l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la loi au 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République, il est exposé aux membres du Bureau Syndical de l'USEDA les orientations budgétaires de l'exercice 2016.

Ce débat a pour but d'informer l'assemblée sur le contexte et les orientations financières caractérisant l'USEDA afin d'engager une discussion sur la stratégie budgétaire.

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) est une étape essentielle de la procédure budgétaire et de la vie démocratique de la collectivité. Il permet d'informer les élus sur l'environnement économique et la situation du syndicat, afin d'éclairer leur choix lors du prochain vote du budget primitif.

Le DOB est une étape obligatoire pour les collectivités de plus de 3 500 habitants dans le cycle budgétaire. Il doit se tenir dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif.

Dans le cadre de la préparation du Budget Primitif 2017, l'objectif poursuivi est de respecter les principes fondamentaux de la comptabilité publique, c'est-à-dire l'annualité, l'universalité, ainsi que l'équilibre réel entre les dépenses et les recettes.

Cependant, il existe des grandes inquiétudes dans l'appréhension de nos recettes en raison du contexte économique actuel (possibilités de diminution des subventions de l'Etat et du Département) mise en application du protocole FNCCR/Enedis (ex ERDF) qui réduit les redevances versées par Enedis.

Les points marquants au niveau local en 2016 sont :

■ Pouvoir Organisateur du service Public de l'Electricité

- Amélioration des relations avec Enedis (ex ERDF) au niveau local *mais les relations au niveau national restent difficiles.*
 - Essai de mise en place de nouvelles relations beaucoup plus constructives.
 - Poursuite avec succès de l'opération enfouissement des lignes HTA au-dessus des exploitations agricoles.
 - Signature d'une convention permettant de déployer la fibre optique sur les appuis communs.
 - Signature d'une convention permettant à Enedis (ex ERDF) d'utiliser les bornes de recharge des véhicules électriques du réseau DIRVE 02.
- Reste à améliorer les modalités de mise en œuvre de la convention coordination.
- Poursuite des très bonnes relations avec la SICAE de l'Aisne.
 - Poursuite avec succès de l'opération enfouissement des lignes HTA au-dessus des exploitations agricoles.
 - Signature d'une convention permettant de déployer la fibre optique sur les appuis communs.
- Déploiement d'un réseau public de bornes de recharge des véhicules électriques.
- Le déploiement du réseau DIRVE 02 sera terminé à la fin de l'année 2016.

■ Éclairage Public

- Fin de la campagne d'éradication des ballons fluorescents.

■ Attribution décembre 2016 des lots du groupement d'achat gaz.

- 231 membres dont :
 - 96 Communes
 - 9 communautés de communes
 - 3 autres membres
- 484 points de livraison.
- Consommation 36,3 Giga/wh.

■ Communications Electroniques

- **Accélération du planning de déploiement**
 - Décembre 2020, 163 000 prises FTTH de réalisées
 - Décembre 2025, 200 000 prises

- **Le financement de la 1^{er} tranche 2015-2020 est finalisé.**
 - Europe : 11 millions d'Euros
 - Etat (Fonds National pour la Société numérique) :51,6 millions d'Euros
 - Région : 6,7 millions d'Euros
 - Département : 22,5 millions d'Euros
 - Aisne THD : 28,5 millions d'Euros

- **Travaux en cours :**
 - Au 31/07/2016, réalisation de 9206 prises raccordables ,3 NRO, environ 80 km liaisons inter NRO.
 - Prévisions au 31/12/2016 : 20 200 prises raccordables, 6 NRO et 130 km liaison inter NRO.

Les prospectives pour 2017 sont :

- **Préparation pour 2018 d'un nouveau groupement d'achat pour l'électricité.**

- **Poursuite déploiement du réseau Très Haut débit :**
 - Objectifs : 96 000 prises au 31 décembre 2017 dont 55 500 prises en concessif et 40 500 prises en affermage.

- **Mise place de la gestion des fluides des bâtiments (en partenariat avec l'ADICA).**

- **Lancement marché de géolocalisation des ouvrages d'éclairage public pour les communes ayant confié la maintenance de l'éclairage public à l'USEDA.**

PROJET DE BUDGETS PRIMITIFS 2017 (PRINCIPAL-COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET ENERGIE)

Budget primitif principal 2017

- Le budget 2017 est construit dans le climat économique actuel, fait de raréfaction des ressources pour les collectivités.
- L'hypothèse retenue est une baisse des subventions (FACE et Conseil départemental) pour l'électricité et le maintien des subventions du Conseil départemental pour les communications électroniques (prévision dotation 2017 4 000 000 €).
- L'objectif est de consacrer 90 % des dépenses du budget principal hors achat d'énergie aux travaux avec l'obligation de la poursuite de la rigueur dans la gestion du budget de fonctionnement.

Budget principal investissement:

- **Investissement** en légère baisse par rapport aux deux années précédentes.
- **Réseau de distribution de l'électricité :** *prévision d'investissement de l'ordre de 13,5 millions d'euros en raison d'une part de la baisse des subventions, et d'autre part de la baisse des extensions.*
- **Réseau éclairage public :**
 - *prévision d'investissement de 1 500 000 € pour le programme extension et mise en conformité des réseaux d'éclairage public.*
 - *Prévision d'investissement de 1 000 000 € pour la géolocalisation des ouvrages d'éclairage public.*
 - *Prévision d'investissement de 500 000 € pour rendre « communicantes » les armoires de commande d'éclairage public.*

- Mise en place d'un réseau de gestion des fluides (eau chauffage et électricité): pour les bâtiments communaux en collaboration avec l'ADICA.

Budget principal fonctionnement :

- **Personnel** : Aucune création de poste
- **Maintien des dépenses de fonctionnement** hors charges financières au niveau de 2016.
- **Exploitation/ maintenance éclairage public** budget équilibré en dépenses et en recettes par les contributions des communes et augmentation de la contribution des communes du même montant que l'évolution du coût de la vie.

Budget Annexe communications électroniques2017 :

Les investissements :

- **Fonctionnement :**
 - **Personnel** : aucune création de poste
 - **Mise en place d'une contribution annuelle de fonctionnement de 0,65€ par habitants**
 - **Redevance de fonctionnement payée par Aisne THD.**
 - **Redevance payée par Orange pour la location de NRA ZO et des fourreaux (estimation de recettes de l'ordre de 160 000 €).**
- **Investissement**
 - **Trois possibilités**
 - Contribution par an et par habitant en fonction du service rendu (FTTH ou Montée en Débit) sur 20 échéances
 - Paiement de la contribution (en fonction du nombre de prises) en une seule fois.
 - Paiement de la contribution (en fonction du nombre de prises) en cinq fois.
 - Paiement de la contribution (en fonction du nombre d'habitant) en vingt fois.
- **Création d'un budget annexe regroupant les chaufferies bois d'URCEL TUIIGNY et SISSONNE et les recettes de l'utilisation des bornes de recharge des véhicules**
 - Il s'agit d'un budget de fonctionnement

Le Budget principal : les recettes

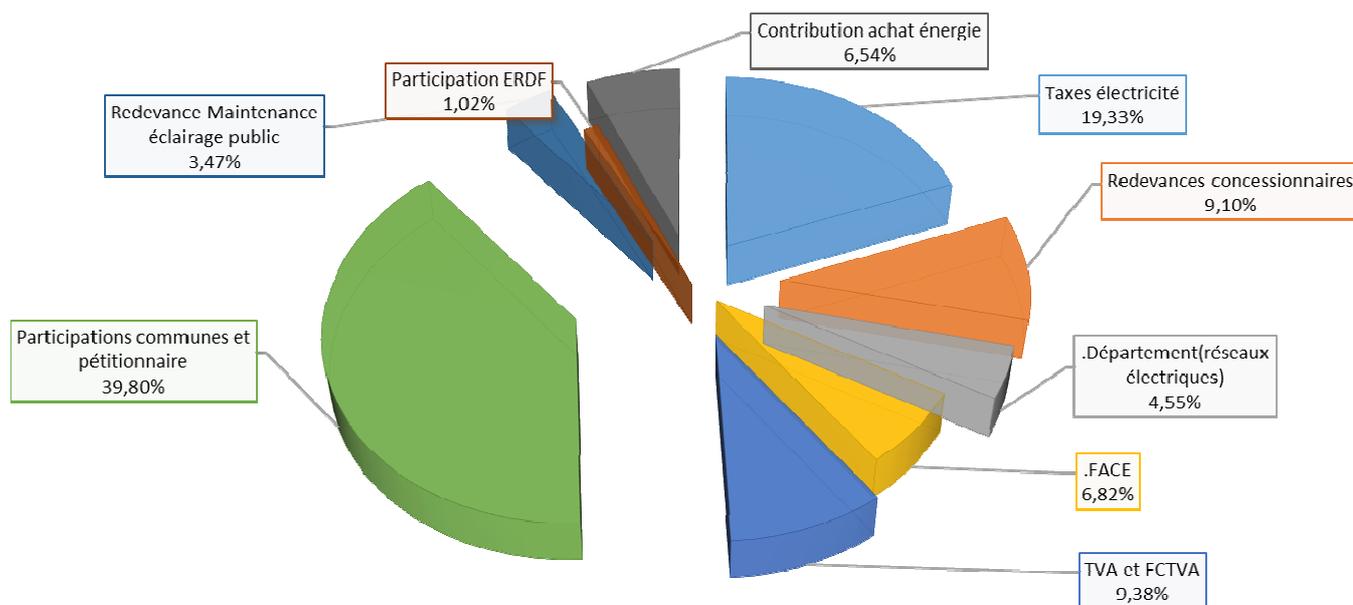
Les objectifs sont les suivants :

- Couvrir les dépenses courantes par les recettes directes.
- Maîtriser les dépenses de la structure (fonctionnement de la structure et charges salariales).
- Garder la possibilité de couvrir les dépenses imprévues.

D'où vient l'argent ?

	Prévisions 2017	Prévisions 2016
Taxes électricité	6 800 000 €	6 800 000 €
Redevances concessionnaires	3 200 000 €	3 300 000 €
.Subventions d'investissement		
.Département(réseaux électriques)	1 600 000 €	2 000 000 €
.FACE	2 400 000 €	2 450 000 €
TVA et FCTVA	3 300 000 €	3 400 000 €
Participations communes et pétitionnaire	14 000 000 €	14 085 000 €
Redevance Maintenance éclairage public	1 220 000 €	1 080 000 €
Participation ERDF	360 000 €	360 000 €
Contribution achat énergie	2 300 000 €	2 300 000 €
Total	35 180 000 €	35 775 000 €

La répartition des recettes en 2017 est la suivante :



Les dépenses se répartissent comme suit :

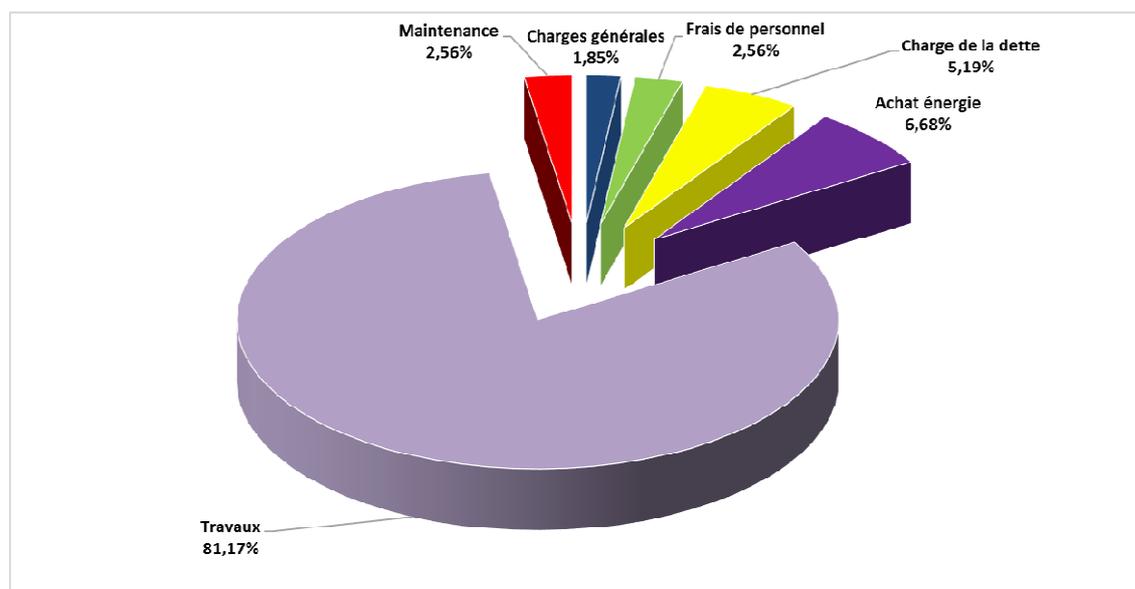
Où va l'argent ?

	Prévisions 2016	Prévisions 2017
■ Fonctionnement		
■ Charges générales	650 000 €	650 000 €
■ Frais de personnel	900 000 €	900 000 €
■ Charges de la dette capital et intérêts	1 825 000 €	1 925 000 €
■ Maintenance éclairage public	1 000 000 €	900 000 €
■ Achat d'énergie pour l'éclairage public	2 300 000 €	2 350 000 €
■ Travaux	29 100 000 €	28 455 000 €

■ **Au 15/08/2016, le montant des dépenses des travaux (y compris la maintenance) atteint 20 107 853,75 € dont 19 862 961,32 € pour les compétences historiques.**

Au rythme actuel de paiement le montant des travaux fin 2016 atteindra environ 34 000 000 € dont 28 000 000 € pour les compétences historiques montant équivalent au travaux réalisés en 2013. Les dépenses liées aux travaux et à la maintenance représentent 89,68% des dépenses hors achat d'énergie à ce jour .

La répartition des dépenses (hors achat d'énergie) en 2017 est la suivante :



Le remboursement de la dette s'échelonne de la façon suivante :

- Au 31 décembre 2016, l'encours de la dette réparti en douze prêts s'élèvera à 14 089 248 € (porté à 35 153 881 € avec le prêt de la Caisse de dépôts et de Consignation en cours de mobilisation au 31/12/2016, 5 500 000 € auront été mobilisés) ce qui représente 18 mois des recettes de fonctionnement hors achat énergie.
- **La répartition de l'encours au 31/12/2016 sera la suivante :**

Les prêts en cours sont les suivants :

- 933 336 € au taux fixe de 4,785 % (pénalité de 285 000 € si remboursement anticipé) échéance du prêt 15/02/2023
- 187 500 € au taux fixe de 3,57 % échéance du prêt 15/02/2019
- 231 884 € au taux fixe de 4,18 % échéance du prêt 15/02/2020
- 1 250 000 € au taux fixe de 3.15 % échéance du prêt 15/03/2021
- 933 336 € au taux fixe de 1,28 % échéance du prêt 15/03/2023
- 888 892 € au taux fixe de 0,79 % échéance du prêt 15/03/2018
- 269 300 € au taux fixe de 0,78 % échéance du prêt 15/03/2017
- 1 170 000 € au taux fixe 1,66% échéance du prêt 15/02/2025
- 225 000 € au taux fixe 1,66% échéance du prêt 15/02/2025
-

Un prêt est en cours de mobilisation en 2016 :

- Prêt Caisse de Dépôts et Consignation montant 21 058 000 € au taux variable livret A +1% au 31/12/2016, 5 500 000 € ont été mobilisés durée 25 ans avec une période de mobilisation maximale de cinq ans.

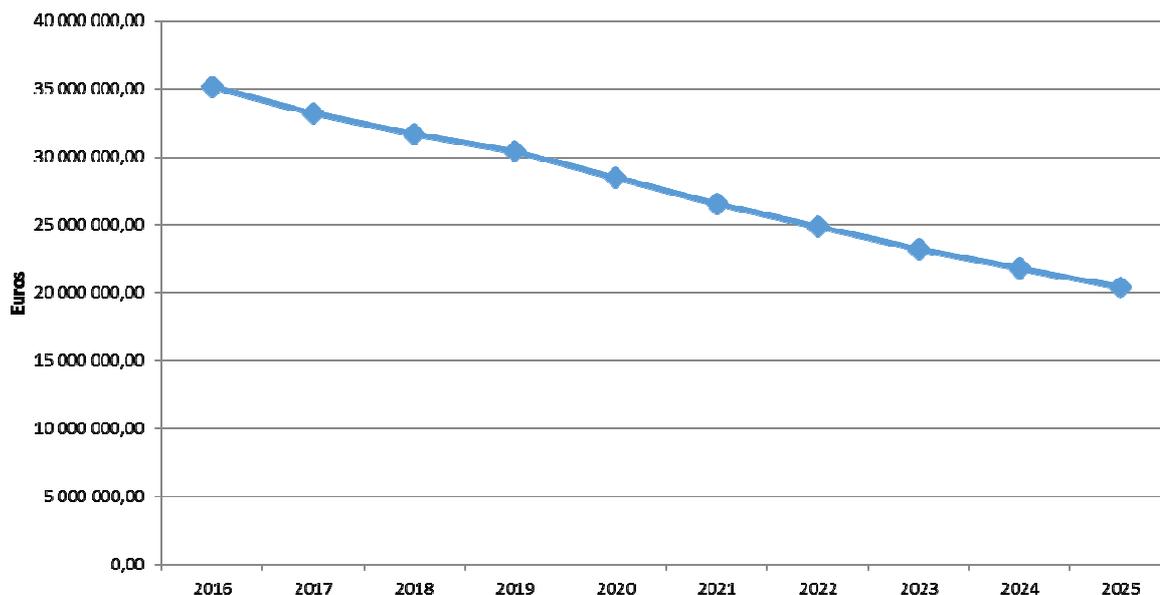
Deux nouveaux prêts ont été contractés en 2016 :

- Prêt communications électroniques : 8 000 000 € durée 20 ans taux fixe 1,54 %.
- Une ligne de trésorerie de 3 000 000 € durée : 1 an taux variable indexé : EURIBOR 3 mois +1,00 % soit le 05/08/2016 : -0,298 % + 1,00 %.

Trois prêts ont été remboursés :

- Une ligne de trésorerie de 3 000 000 € durée : 1 an taux variable indexé : EURIBOR 3 mois +1,00 % soit le 05/08/2016 : -0,298 % + 1,00 %.
- Prêt relai subvention région 6 700 000 € durée 24 mois taux variable indexé : EURIBOR 3 mois + 1,00 % soit le 05/08/2016 : -0,298% + 1,00 %.
- Prêt relai TVA chaufferie SISSONNE 340 000 € durée 24 mois taux variable indexé : EURIBOR 3 mois + 1,00 % soit le 05/08/2016 : -0,298% + 1,00 %.

Evolution de l'encours de la dette (photographie au 31-12-2016)



Commentaires :

En 2017, compte tenu des travaux engagés en 2016, près de 28,5 millions d'euros seront consacrés aux travaux d'investissement répartis comme suit :

- Electricité (effacement extension renforcement) 18,5 millions d'euros (65 %).
- Effacement réseau de télécommunication 4,00 millions d'euros (14, %).
- Eclairage public et signalisation lumineuse 6,00 millions d'euros (21,0%).

Budget Annexe « communications électroniques » :

Les recettes :

Section de fonctionnement :

-L'USEDA recevra les recettes suivantes :

- **La redevance du délégataire** : Par prudence, seule la redevance fonctionnement d'un montant de 30 000 € a été prévue au budget 2017.
- **La participation des membres** : L'USEDA percevra aussi des participations de ses membres. Elles ont été modélisées comme suit:
 - **Membres payant en 20 échéances**

- Communes concernées par la montée en débit : contribution budgétaire (affectées en fonctionnement) 1,5 € par habitant.
- Communes concernées par du FTTH : contribution budgétaire (affectées en fonctionnement) 2 € par habitant .
- Contribution fonctionnement pour l'ensemble des communes : 0,65 € /habitant .
- La redevance d'Orange pour la location de fourreaux et des NRA-ZO : elle a été estimée à 160 000 € par an. Cette redevance concerne la location du génie civil pour les extensions et l'utilisation des NA-ZO
- Les reprises de subventions (opération d'ordre) : En contrepartie des investissements, l'USEDA percevra des subventions d'investissement. Elles seront reprises au compte de résultat au même rythme que les amortissements, soit sur 50 ans, avec un impact en N+1 par rapport aux flux N.

Année 2017

Redevances Orange	160 000,00 €
Redevances Alsne THD	30 000,00 €
Contribution membres	563 000,00 €
Quote part des subventions reprises au compte de résultat	267 000,00 €
Total recettes	1 020 000,00 €

Section d'investissement :

-L'USEDA recevra les recettes suivantes :

- La subvention du Conseil Départemental : Elle permet de financer la subvention versée au délégataire.
- La subvention crédits européens: La deuxième tranche devrait être versée dans le courant de l'année 2017.
- La subvention F.S.N: Le dossier « 2ème phase » étant finalisé, la deuxième tranche d'un montant de 17 millions d'euros devrait être versée dans le courant de l'année 2017. Si le versement n'est pas effectué au dernier trimestre, il serait nécessaire de prendre un prêt relai.
- L'emprunt : Le montant d'emprunt 2017 a été calculé pour atteindre l'équilibre sur l'exercice.
- Les dotations aux amortissements (opération d'ordre) : Elles ont été calculées sur 50 ans, avec un impact en N+1 par rapport aux flux N. Précisons que, selon la nomenclature M14, « les subventions d'intérêt national ». peuvent être amorties sur 50 ans lorsqu'elles financent « des projets d'infrastructures d'intérêt national».
- La participation des membres : L'USEDA percevra aussi des participations de ses membres. Elles ont été modélisées comme suit:
 - Versement en une échéance :
 - FTTH Fonds de concours de 435 € par prise.
 - MED Fonds de concours de 250 € par prises
 - Versement en cinq échéances :
 - FTTH Fonds de concours de 87 € par prise pendant cinq ans.
 - MED Fonds de concours de 250 € par prises pendant cinq ans.
 - Versement en vingt échéances :
 - FTTH Fonds de concours de 9 € par habitant pendant vingt ans.
 - MED Fonds de concours de 4 € par habitant pendant vingt ans.

Les dépenses :

Section de fonctionnement :

-L'USEDA devra supporter 4 types de charges :

- **L'équipe projet** : son coût a été estimé à 350 000 € en 2017. Ces coûts incluent à la fois les charges de personnel directes du budget (THD) les éventuelles refacturations de personnel du budget principal au budget annexe (fonctions ressources, collaborateurs impliqués simultanément sur les projets électricité et Très Haut Débit).
- **Les frais financiers** : En 2017, ils ont été estimés sur la base d'emprunt du crédit agricole de 8 000 000 € à un taux de 1,54 % sur une durée de 20 ans. Et les frais financiers liés à la mobilisation du prêt de la Caisse de dépôt et Consignation.
- **La location à Orange** : Il s'agit de la location de génie civil d'orange pour la desserte de NRA zone d'ombre.
- **Les dotations aux amortissements (opération d'ordre)** : Elles ont été calculées sur 50 ans, avec un impact en N+1 par rapport aux flux N. Précisons que, selon la nomenclature budgétaire M14, les subventions peuvent être amorties sur 50 ans lorsqu'elles financent « des projets d'infrastructures d'intérêt national ».

Année 2017

Equipe projet	350 000,00 €
Frais Financiers	217 200,00 €
Amortissements	453 000,00 €
Total dépenses	1 020 200,00 €

Année 2017

Subvention département	4 000 000,00 €
Subvention Europe	5 000 000,00 €
Subvention FSN	16 000 000,00 €
Contribution membres	2 417 000,00 €
Emprunt	28 147 000,00 €
Amortissement	453 000,00 €
Total recettes	56 017 000,00 €

Année 2017

Réseau de collecte liens Inter NRO	15 000 000,00 €
Desserte des prises FTTH	29 600 000,00 €
Raccordements prises FTTH	250 000,00 €
Collecte pour montée en débit	4 500 000,00 €
Cout Offre PRM	2 000 000,00 €
Programme d'inclusion satellite	25 000,00 €
Etudes	350 000,00 €

Année 2017

Subventions raccordement réalisés par le délégant	25 000,00 €
Subventions versées au délégataire pour le premier établissement	3 950 000,00 €
Subventions raccordements réalisés par le délégataire	50 000,00 €
Reprise subventions d'investissement	267 000,00 €
Total dépenses	56 017 000,00 €

Section d'investissement :

- **Les dépenses d'investissement** correspondent au dossier accepté par le FSN et plan d'affaire prévisionnel du délégataire.
- **Les subventions versées au délégataire et les dépenses de raccordements** ont été mises à jour sur la base du plan d'affaire prévisionnel du contrat de délégation signé le 24 juillet 2015.
- **Les reprises de subventions (opération d'ordre)** : En contrepartie des investissements, l'USEDA percevra des subventions d'investissement. Elles seront reprises au compte de résultat au même rythme que les amortissements, soit sur 50 ans, avec un impact en N+1 par rapport aux flux N.

Budget Annexe « chaufferie bois et bornes de recharges véhicules électriques » :

Les recettes :

Section de fonctionnement :

La contribution des Usagers :

Elle est calculée sur 12 mois pour les communes d'URCEL de SISSONNE, et de TUPIGNY

	Année 2017
Dalkia (URCEL)	28 000,00 €
I dex TUPIGNY	10 000,00 €
I dex SISSONNE	45 000,00 €
Total	83 000,00 €

Les dépenses :

Section de fonctionnement :

La rémunération de l'exploitant :

Elle est calculée sur 12 mois pour les communes d'URCEL de SISSONNE, et de TUPIGNY.

	Année 2016
Recettes URCEL	28 000,00 €
Recettes TUPIGNY	10 000,00 €
Recettes SISSONNE	45 000,00 €
Total	83 000,00 €

En plus des 20 emplois directs créés, l'USEDA donne du travail à environ 450 personnes.

Après avoir entendu l'exposé de Mr de Président et en avoir délibéré, le Comité syndical décide à l'unanimité :

-d'approuver le Débat d'Orientation Budgétaire 2017.

⇒ DELIBERATIONS FINANCES

Après avoir entendu l'exposé de Mr le Président, le Comité syndical décide à l'unanimité :

- ❖ d'approuver la décision modificative présentée au budget principale et celle présentée sur le budget annexe communications électroniques,
- ❖ d'approuver l'annulation de titre présenté,
- ❖ d'approuver l'amortissement des immobilisations,
- ❖ d'autoriser Monsieur le Président à signer 2 conventions FSN - USED A ET CAISSE DES DEPOTS dans le cadre du déploiement très haut débit dans le département de l'Aisne,

- ❖ d'approuver les modifications des conditions de mise en place d'une subvention pour la liaison par satellite pour le déploiement du haut débit pour les sites isolés dans le cadre de la compétence communications électroniques (Délibération complémentaire à la délibération du CS du 31 mars 2016 et celle du CS du 26 sept 2014)

⇒ DELIBERATIONS TECHNIQUES

Après avoir entendu l'exposé de Mr de Président et en avoir délibéré, le Comité syndical décide à l'unanimité :

-d'accepter le transfert des compétences optionnelles de commune suivante ayant délibérée après le Comité syndical du 31 mars 2016

Maintenance Eclairage Public : SEQUEHART

❖ COMPTE RENDU D'ACTIVITES DE LA CONCESSION ENEDIS (ex ERDF) AU TITRE DE L'ANNEE 2015.

Monsieur le Président présente aux membres du Comité Syndical le rapport de contrôle du concessionnaire ERDF gaz au titre de l'année 2014 réalisé par le service de contrôle de l'USEDA.

Mr le Président rappelle que toute collectivité qui délègue un service public à une entreprise privée doit contrôler cette délégation. L'USEDA remplit annuellement cette mission.

Le compte-rendu d'activités d'ERDF au titre de l'année 2014 a été présenté dans les temps à l'USEDA.

L'examen de document fait apparaître :

1-Le renouvellement de la HTA a fortement augmenté en 2015, mais il faut quand même près de 250 années pour renouveler le réseau, ce n'est pas suffisant.

2-L'USEDA a un critère B supérieur à la moyenne nationale. Nous progressons mais moins vite qu'au niveau national. Au niveau « ex Picardie », nous avons le critère B le plus important. Il est souhaitable qu'ENEDIS (ex ERDF) fasse des efforts importants de renouvellement de structures HTA. La prolongation de la durée de vie des infrastructures est intéressante pour l'exploitant mais pas pour l'USEDA qui va récupérer des infrastructures vieillissantes et reporte le problème de renouvellement sur le prochain titulaire du contrat.

3-Une grande partie des charges sont réparties et cette répartition peut pénaliser l'USEDA. Il demeure à l'heure actuelle, impossible de connaître le nombre de personnes affectées à la concession USED A. ENEDIS (Ex ERDF) indique une augmentation +4% du poste personnel, mais pas de précisions sur leur affectation.

4-Il demeure un certain nombre de points négatifs :

- le nombre d'abonnés mal desservis a augmenté dans le département ; cela veut dire que notre réseau est fragile.
- ENEDIS (Ex ERDF) refuse de communiquer les données relatives à l'augmentation de la durée de vie des ouvrages
- Lors de la bascule communes urbaines communes rurales, l'USEDA a constaté que les réseaux des communes urbaines sont vétustes (présence de réseaux fils nus en mauvais état).

Compte tenu qu'ERDF n'a pas respecté ses obligations contractuelles comme la non production d'informations utiles à la mise en œuvre du présent contrôle de l'USED A, mais qu'ERDF a fait des progrès sur la prise en compte des recettes de raccordement des producteurs, le Bureau propose au Comité syndical de l'USED A de voter l'approbation du compte rendu d'activités ERDF de l'année 2015 avec de très fortes réserves.

Le Comité syndical après avoir entendu l'exposé de Mr le Président, et en avoir délibéré, décide :
- d'approuver le compte rendu d'activités ERDF de l'année 2015 avec de très fortes réserves.

Après avoir entendu l'exposé de Mr le Président, le Comité syndical décide à l'unanimité :

- ❖ Compte rendu d'activités de la concession GRDF au titre de l'année 2015,
- ❖ Compte rendu d'activités de la concession d' AISNE THD au titre de l'année 2015.
- ❖ D'autoriser Mr le Président à signer un avenant de transfert au marché fibre optique 2015-2018 lot 1 avec la société ENGIE - Inéo Nord Picardie

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président remercie l'ensemble des participants avant de clôturer la séance à 12h30.

Fait à Laon, le 12 octobre 2016

Le Président de l'USEDA



Daniel DUMONT